

## ACTUALITÉS

Quoi de neuf à Longuyon ? [www.longuyon.fr](http://www.longuyon.fr) - Appli mobile : Longuyon

## MESURES SANITAIRES

Compte tenu de l'évolution de la situation épidémiologique dans le département de Meurthe-et-Moselle, et suite aux annonces présidentielles rétablissant le port du masque dans les écoles, M. le préfet a pris des mesures applicables depuis le 15 novembre. Le taux d'incidence dans le département est en effet passé de 49,8 nouveaux cas pour 100 000 habitants le 5 novembre à 70,6/100 000 le 12 novembre.

Les principales modifications sont les suivantes :

- Le **niveau 2 du protocole sanitaire de l'Education Nationale** est appliqué à nouveau sur l'ensemble du territoire. Le port du masque redevient obligatoire pour les enfants de 6 à 10 ans dans les écoles élémentaires ainsi que durant les temps périscolaires (garderie du matin et du soir, cantine, centre de loisirs du mercredi). Il n'est pas obligatoire pendant la récréation ;

- Le décret ne mentionne **plus de jauge à 75 %** de la capacité d'accueil pour les concerts debout ainsi que pour les discothèques qui peuvent continuer à accueillir du public sans restriction en terme d'effectifs (mesure nationale) ;

- **Les voyageurs** en provenance de certains pays européens dont la Belgique doivent présenter soit une preuve de vaccination, soit un certificat de rétablissement, soit un test négatif de moins de 24 heures (contre 72 heures auparavant). Cette mesure exclut toujours les déplacements de moins de 24 heures dans un rayon de 30 km autour de son domicile ainsi que les déplacements professionnels dont l'urgence et la fréquence sont incompatibles avec la réalisation d'un test ou examen de dépistage.

L'arrêté préfectoral du 12 novembre 2021 rétablit **l'obligation de port du masque en extérieur dans les rassem-**

**lements** de toute nature, et notamment au sein des manifestations revendicatives, des événements festifs, culturels et sportifs, les marchés non couverts, les brocantes, les ventes au déballage ainsi que dans un rayon de 50 mètres autour des entrées et des sorties des établissements scolaires.

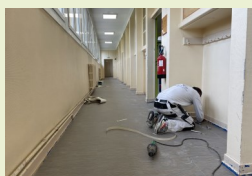
**Établissements sportifs couverts et de plein air :**

Les établissements couverts et de plein air, relevant du type PA peuvent accueillir du public dans le respect des conditions suivantes : Les espaces permettant les regroupements sont aménagés dans des conditions permettant de garantir le respect des mesures barrières ; Les vestiaires collectifs sont ouverts.

**Pass sanitaire obligatoire** pour les personnes âgées d'au moins 12 ans et 2 mois pour les activités culturelles, sportives, ludiques ou festives.

Port du masque obligatoire pour les personnes de 11 ans ou plus sauf pour la pratique d'activités sportives (sauf pour événements soumis à pass sanitaire). Il reste obligatoire pour les personnes de plus de onze ans et de moins de 12 ans et 2 mois. Le port du masque peut toutefois être rendu obligatoire par le préfet de département lorsque les circonstances locales le justifient, ainsi que par l'exploitant ou l'organisateur.

## RÉNOVATION



La ville poursuit ses actions en faveur des écoles. Dernièrement ce sont les couloirs du groupe scolaire Langevin Wallon qui ont fait l'objet d'une rénovation avec la pose d'un nouveau revêtement de sol.

## DÉJECTIONS CANINES

« Il est dans **l'obligation des personnes accompagnées d'un animal de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des excréments que cet animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique**, y compris dans les caniveaux. L'accès aux squares, parcs, jardins et espaces verts publics est interdit ». L'arrêté indique que tout manquement à ces règles est passible d'une amende de 35 €. La détention de « canisac » est obligatoire. Des totems sont installés sur l'espace public et en mairie pour permettre la distribution de sacs gratuits.

## SOLIDARIBUS

Pour se rapprocher des personnes en grande précarité vivant en milieu rural, le Secours populaire fait la tournée des petites communes. Celui-ci sera présent à Longuyon ce **vendredi 19 novembre de 9h à 17h** en mairie.

## BOULANGERIE DES DEUX PONTS

Après des semaines de fermeture liées aux inondations de juillet dernier, la boulangerie « Aux délices des Deux Ponts » est prête à retrouver ses fidèles clients. Réouverture ce **lundi 22 novembre**.

## URGENCES

**Pharmacie de garde** : samedi 20 et dimanche 21 novembre : DORION

En cas d'urgence : **08.20.33.20.20**.



## AGENDA

### Novembre

#### JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

**Exposition** sur la vie et l'œuvre de Georges Brassens du lundi au vendredi en mairie, aux heures d'ouverture. Same-dis 20 et 27 et dimanches 21 et 28 novembre de 10h à 12h et de 14h30 à 17h.

#### VENDREDI 19 NOVEMBRE

Permanence du Secours populaire de 9h à 17h en mairie.

#### SAMEDI 20 NOVEMBRE

**Aubade de la Sainte Cécile** par la Fanfare ASL à 20h au Forum. Entrée libre. Pass sanitaire obligatoire.

#### MERCREDI 24 NOVEMBRE

**Ramassage des objets encombrants** pour les Longuyonnais sans moyen de locomotion préalablement inscrits.

#### SAMEDI 27 NOVEMBRE

- **Assemblée générale des décorés du travail** à 10h30 à la MJC, salle Renoir.

- **Marché de Noël à Trèves organisé par la Fanfare ASL.** Départ 9h place de l'Hôtel de Ville, inscriptions bou-

langerie Tarnus ou Office de Tourisme de Longuyon. Tarif : 18 €. Renseignements : 06 16 47 51 24. Masque et Pass sanitaire européen obligatoires.

- **Représentation des Am'Acteurs « Tous nos vœux de bonheur »** à 20h30 au Forum. Adulte : 7 €, enfants -12 ans : 3 €. Réservations au 07 52 07 97 11. Pass sanitaire obligatoire. **Autre représentation dimanche 28 novembre à 15h.**

### Décembre

#### SAMEDI 4 DÉCEMBRE

- **Défilé de Saint Nicolas.** Départ à 14h place de l'Hôtel de Ville.

- **Marché de Noël** de 10h à 18h place de l'Hôtel de Ville.

#### DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

**Marché de Noël** de 10h à 18h place de l'Hôtel de Ville. Concours de dessin et stand photo avec Saint Nicolas.

#### SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 DÉCEMBRE

**Marché de Noël**, samedi de 10h à 21h et dimanche de 10h à 18h, place de l'Hôtel de Ville et au Forum.

## VIE ASSOCIATIVE

### FOOTBALL

**Résultats :** U13-D3 : ESL2 - Godbrange/Hussigny CS2 : 3-3, U13-D1 : ESL - Godbrange/Hussigny : 2-3, Régional 3 - Poule H : Villerupt/Thil ES2 - ESL : 5-0, Seniors D2 : Lexy - ESL2 : arrêté, Seniors D4 : ESL3 - Mont Bonvillers : 2-10.

**Samedi 20 novembre :** U13-D3 : Thil - ESL2 à 13h, U15-D1 : Longuyon/Othe/Montmédy - Mexy/Saulnes/Longlaville à 15h, U13-D1 : ESL - Saulnes/Longlaville/Mexy à 13h30.

**Dimanche 21 novembre :** Régional 3 - Poule H : ESL - Crusnes à 14h30, Seniors D2 : ESL2 - Mercy le Bas à 12h30, Seniors D4 : Pierrepont RC2 - ESL3 à 12h30.

### HANDBALL

**Résultat :** U13 : ESL - Damvillers : 19-10, seniors : Fontoy - ESL : 39-23, U9 : Conflans - ESL : 2-5, Mexy - ESL : 8-3.

**Samedi 20 novembre :** U11 : ESL - P2H à 14h, U13 : Villerupt - ESL à 17h55, seniors : Bousse - ESL à 20h.

### KARATÉ

Nombreuses médailles pour le Karaté Club Longuyonnais dernièrement à Pont-à-Mousson où se déroulait le championnat de Meurthe et Moselle kata et combat.

En Kata, catégorie pupille Mattéo QUARTI termine 1<sup>er</sup>, en catégorie benjamin Léo DUPUIS médaille d'or, en catégorie cadette Sydney YVON obtient la première place ainsi qu'en catégorie junior où elle termine première. En combat, Catégorie poussin Bradley ALBRECH obtient la médaille de

bronze, catégorie pupille Mattéo QUARTI finit 2<sup>ème</sup>. Catégorie benjamin Léo DUPUIS, Léna ZEDEK, Angéline ALBRECH et Gabin SAIDOUN obtiennent chacun la médaille de bronze dans leur catégorie de poids. Catégorie minime, Aaron PATRIS termine 2<sup>ème</sup>, Nathan PATRIS 3<sup>ème</sup>, catégorie cadette PATRIS Margaux finit à la 3<sup>ème</sup> place et Sydney YVON championne de Meurthe et Moselle en cadette et en junior. Sydney a également participé à la coupe de France cadette combat à Ceyra. Après 4 victoires d'affilées, elle gagne sa finale. Deuxième podium national en moins de quinze jours avec sa deuxième place à l'open de France kata. Elle est retenue par le staff national pour participer aux stages en Equipe de France en kata et en combat. Félicitations à tous ces jeunes karatékas.

### LORRAINE OXYGÈNE RANDO

Renseignements auprès de Denis Rotty au 06 82 26 51 84 - 06 31 29 74 50.

**Samedi 20 novembre :** HEINSTERT (Belgique), 20 km (dénivelé plus de 350m). Rendez-vous près de l'église à 9h.

**Jedi 25 novembre :** Les champs de bataille de Verdun. Rendez-vous sur le parking de l'ossuaire de Douaumont, côté Fleury à 13h30.

### ÉTAT CIVIL

#### DÉCÈS

**Erratum : M. INK Michel** (en non Gérard) est décédé le 27 octobre à l'âge de 68 ans.

**Nos condoléances à la famille.**

#### NAISSANCE

**ANAËLLE** est née le 28 octobre à Luxembourg au foyer d'Aklesso TALBOUSSOUMA et de Noémie TKACZ.

### MESSES

**Samedi 20 novembre**

18h Ugny

**Dimanche 21 novembre**

9h30 Longuyon - St JB de la Salle

### TRI SÉLECTIF - RAMASSAGE

**Mercredi 24 novembre, sem. impaire :** Résidence canadienne.

**Mercredi 1<sup>er</sup> décembre, sem. paire :** Secteur 2 - Rues de la Gaillette, du 11 novembre, Clémenceau, Pasteur, ch. Du Maroc, J. d'Arc, L. Blum, Mouilbeau, route de Sorbey, quartier Belle Fay, chemin des Cailloux, Val Fleuri, Ullions, Noëza, E. Potier, J. Curie, J. Duclos, E. Zola, Réole, impasse d'Euillons, Noërs.

**Jedi 2 décembre, sem. paire :** Secteur 1 - Toutes les rues (hors Résidence Canadienne et secteur 2).